



Adressé à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) : principales évolutions du phénomène des drogues et des toxicomanies en France

Rapport national à l'OEDT - 2008

Les rapports nationaux sont des documents dont la version finale est rédigée en anglais. Les versions françaises mis à disposition sur ce site sont des documents intermédiaires, intégrant déjà pour la plupart une couverture et des titres en anglais, prédéterminés par l'OEDT.

C'est dans un contexte financier délicat que le président de la MILDT, Etienne Apaire, a dévoilé, le 9 juillet 2008, le plan gouvernemental de lutte contre les drogues 2008-2011, complétant le plan Addictions (voir RN 2007). D'un point de vue institutionnel, citons la publication du second décret loi portant sur le financement des CSAPA (regroupant les CSST, centres de soins spécialisés dans les toxicomanies, et les CCAA, spécialisé dans el traitement de l'alcoolisme).

L'année 2007 a permis la finalisation de l'exploitation de plusieurs enquêtes en population générale, en particulier le Baromètre Santé 2005 (deuxième partie). Seule nouveauté disponible durant le premier semestre 2008 : les premiers résultats de l'enquête HBSC portant sur la santé et les usages de stupéfiants des 11-15 ans. L'enquête ESPAD 2007 est toujours en cours d'analyse. L'exercice 2008 d'ESCAPAD a été mené à bien, la publication des premiers résultats étant prévue pour début 2009.

Les données ReLION 2007 confirment la tendance de la prévention ciblée en milieu scolaire (troisième partie). 2007 a vu la mise en place des premières Consultations cannabis, mesure phare du président de la MILDT. Il s'agit de stages payant de sensibilisation offerts aux usagers appréhendés par les services de police comme alternative à la poursuite judiciaire. La quatrième partie offre une nouvelle estimation du nombre d'usagers problématiques de drogues (définition de l'OEDT) au cours de l'année 2006. Sont aussi présentés les résultats de la première enquête CAARUD. Couverture nationale, exhaustive, elle vient compléter les apports de PRELUD. L'enquête confirme le rôle ambigu de la BHD, souvent présenté par les patients comme la substance causant le plus de problèmes (médicaux, psychologiques, sociaux). L'enquête a aussi permis de mettre à jour un fossé se creusant entre usagers âgés, sensibilisés à la problématique de la réduction des risques, et les plus jeunes, adeptes de conduites à risque (échanges de matériel d'injection).

La France se caractérise toujours par une prévalence élevée de la BHD comme méthode de substitution aux opiacés, avec quelques changements cependant : alors que les trois-quarts des usagers d'opiacés en traitement au début des années 2000 utilisaient du Subutex®, la méthadone effectue un retour croissant depuis 2004 pour couvrir les besoins de près de 30% des usagers en traitement. Les sulfates de morphines représenteraient une part marginale (moins de 5%). L'accès de la méthadone en prison semble être une réalité. A l'exception de DRAMES, détaillant les associations de polyconsommations détectées, on ne dispose pas pour l'année 2007 de nouvelles

données quant à la mortalité par usages de substances illicites ; de nouvelles analyses sont à l'étude. On notera depuis décembre 2007 l'augmentation du nombre de décès par surdose d'opiacés, dans l'est de la France, concernant une population inconnue des centres spécialisés. D'un point de vue comorbidité, les données confirment le ralentissement des nouveaux cas de contamination par VIH et VHC dans la population usagère injectrice (voir aussi la septième partie).

Les résultats exposés dans la huitième partie confirment l'augmentation continue des infractions à la législation des stupéfiants (ILS) jusqu'en 2007, le cannabis demeurant la première substance provoquant l'arrestation. Il en va de même pour les condamnations, même si l'on ne dispose que des données 2006. A noter que ces données font l'objet d'un éclairage spécifique (point 13 à la fin du rapport).

La prévention des délits (neuvième partie) se centre principalement sur les tests salivaires visant à détecter la présence de substances illicites chez les conducteurs d'un véhicule. Ceux-ci ont reçu l'assentiment du gouvernement pour leur usage, dont la généralisation est prévue au cours de l'année 2008, et ce malgré les réserves émises par la communauté médicale quant à leur efficacité.

La dixième partie aborde la hausse sensible des saisies de substances illicites par les services de police, gendarmerie et douanes. Les données TREND confirment en parallèle l'augmentation des prix de détails des principales substances, même s'il est difficile d'établir un lien causal simple entre la réduction de l'offre et les variations des prix de rue.

L'éclairage spécifique 2008 porte sur les statistiques d'interpellation et de condamnation pour infraction à la législation des stupéfiants (*Sentencing Statistics*). Une première partie rappelle le cadre légal français quant aux infractions à la législations des stupéfiants (ILS) tant au niveau des trafics, des reventes et des usages de substances illégales ; dans la deuxième sont présentées les deux principales sources d'information (ministère de l'intérieur et de la justice) ; la troisième fait un état des lieux des dernières statistiques disponibles.

- ▶ [Télécharger le rapport complet](#)
- ▶ [Télécharger l'éclairage spécifique sur les statistiques relatives aux infractions à la législation des stupéfiants](#)

- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)
- [Publications de l'OFDT](#)
- [Enquêtes et dispositifs](#)
- [Statistiques et infographie](#)
- [Aide aux acteurs](#)